

BAFA

POUR UNE ANIMATION
CRÉATIVE ET ENGAGÉE

- Marseille -

FORMATION GÉNÉRALE

LE BAFA MÔM'ARTRE, CRÉATIF ET ENGAGÉ

En s'appuyant sur l'expérience de ses centres d'accueil, des enfants de 4 à 11 ans et de nombreux projets artistiques et culturels, le Réseau Môm'artre étend son engagement éducatif en transmettant son savoir-faire aux futurs animateurs grâce à une formation BAFA basée sur une pédagogie :

○ PARTICIPATIVE ET COOPÉRATIVE

○ POSITIVE ET INCLUSIVE

○ DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

L'objectif est de favoriser chez l'enfant le développement de la confiance en soi, de la créativité et de créer les conditions d'un vivre ensemble solidaire en faisant émerger le respect de soi et des autres.

* PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne désireuse de travailler avec des enfants de 3 à 17 ans
- Pas de prérequis nécessaires
- Âge minimum : **16 ans**

* OBJECTIFS & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

La formation BAFA est une bonne première expérience professionnelle, qui permet d'acquérir des compétences transverses, de développer un savoir-vivre et une forte notion du travail en équipe.

Cette formation a également pour objectifs :

De préparer l'animateur à exercer les **5 fonctions** suivantes :

- Assurer la **sécurité physique et morale** des mineurs
- Participer à l'**accueil, la communication** et au **développement des relations** entre les différents acteurs
- Participer, au sein d'une équipe, à la **mise en oeuvre** d'un projet pédagogique
- Encadrer et animer la **vie quotidienne** et les activités
- **Accompagner les mineurs** dans la réalisation de leurs projets

D'accompagner l'animateur vers le développement des **4 aptitudes** principales lui permettant de :

- Transmettre et de faire partager les **valeurs de la République**, notamment la laïcité
- Situer son **engagement** dans le contexte social, culturel et éducatif
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- Apporter, le cas échéant, une **réponse adaptée aux situations** auxquelles les mineurs sont confrontés

* MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le brevet n'est acquis qu'à l'issue de la validation des 3 étapes de la formation par le jury BAFA :

- Formation générale (8 jours) + stage pratique (14 jours) + Bafa approfondissement (6 jours).

Vous avez **30 mois** pour effectuer ces 3 stages. Sur demande, une dérogation de 12 mois supplémentaires peut vous être accordée.

* MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est structurée en différents modules variés et créatifs qui permettent d'aborder progressivement l'animation, de la théorie vers la pratique quotidienne. Nous utilisons nos outils issus de nos expériences en accueil collectif de mineurs et des cas concrets vécus en situation professionnelle.

- Des méthodes de **formation actives et participatives** (théâtre forum, débat mouvant...)
- Des **mises en situation d'animation** variées : expérimenter des petits jeux, des grands jeux, des activités d'éveil, de création et d'expression
- Des **temps collectifs** pour analyser et choisir sa posture

* MOYENS TECHNIQUES

- Mise à disposition d'un projecteur, de tables et de chaises
- De **matériel papeterie**
- De **matériel pédagogique** (arts créatifs, déguisements)
- Mise à disposition de **supports pédagogiques** : mallette pédagogique, ressources pédagogiques

* CONTENUS

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (Séjours de vacances, Accueils de loisir, camps Scouts...). Il s'agit d'un diplôme non-professionnalisaant encadré par l'Etat et reconnu par les employeurs. Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives et ludiques adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

L'ensemble des temps de travail lors d'une session de formation générale du BAFA visent à préparer les futurs animateurs à exercer leurs fonctions, notamment en travaillant :

- la **posture éducative** de l'animateur, pour une animation positive et inclusive,
- la **réglementation liée à l'accueil collectif de mineurs** pour animer en sécurité,
- l'**animation de projet d'activités de qualité**, créatives et engagées,
- la **mise en place d'un cadre bienveillant** dans la gestion de la vie quotidienne.

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est basée sur les critères de référence du ministère de l'éducation nationale , de la jeunesse et des sport. Ces critères sont les suivants :

- **L'investissement dans le stage** (ponctualité, participation active à tous les temps de la formation...)
- **La mise en place des 5 fonctions et des 4 aptitudes de l'animateur.rice**
- **L'investissement dans la vie collective du stage** (qualité des relations, tâches quotidiennes, initiatives...)
- **La connaissance des réglementations**

Un entretien individuel de mi-parcours et de fin de stage est organisé pour accompagner et suivre au mieux les stagiaires vers l'acquisition des compétences attendues.

* NOTRE ÉQUIPE

Les membres de l'équipe du service de formation de Môm'artre sont disponible pour vous répondre :

- **Gestionnaire** disponible pour toute question administrative (inscription, financement, réclamation...) et pour tous besoins de médiation (conflits, réclamation) ;
- Un **référent** pour l'inclusion des stagiaires en situation de handicap.

Durant votre formation, vous serez accompagné.e par un.e directeur.rice de formation ainsi que de formateur.rice.s pédagogues et expérimenté.e.s.

INFOS PRATIQUES

La formation générale dure **8 jours**, soit **64 h**.

Elle est organisée de **9h à 18h**

Tarif : 400€/ aides au financement possible selon votre situation

Des questions sur l'accessibilité handicap ? Des demandes, des difficultés sur votre parcours, une réclamation ?

Nous sommes à votre écoute au **06 27 53 17 56** ou par mail à l'adresse **formationsud@momartre.com**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.momartre.net/bafa.

INSCRIPTION

-**Etape 1 : Inscription obligatoire** sur le site du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Obtention du n° Jeunesse et Sports, indispensable pour s'inscrire au BAFA.

-**Etape 2 : Rendez-vous** sur www.momartre.net/bafa pour retrouver l'ensemble de nos dates de formations sur notre site.

